

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste • 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau • 3.50
 par la poste, franco • 4.—
 Pour 3 mois, • 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue de Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste

PRIX DES ANNONCES :
 Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb^t. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUILLET 1869.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.		
3	13,5	11,9	14,7	718,41	5,7	S.-O.	Faible	Couvert	Ploie. Brouil. à moitié	3	10,0	6,0	10,3	664,0	8,6	N.-O.	Faible	Couvert	Ploie et brouil. mv. m.s.	
4	17,8	11,2	23,2	719,26	3,6	E.	id.	Nuageux	Brouil. en bas	4	13,1	9,2	16,0	665,5	3,2	N.-E.	Moyen	id.	Ciel clair le s.	
5	19,3	11,3	25,2	719,79	—	N.-E.	Calme	Clair	Alpes visibles.	5	14,4	9,8	17,0	665,8	—	id.	id.	id.	Eclairs lointains 8-10 h. s.	
6	20,6	12,3	26,0	722,11	—	S.-O.	id.	Couvert	Hâleux.	6	15,9	13,0	19,2	668,8	—	N.-O.	id.	Voilé	Soleil tr-rouge 7 h. s.	

Publications municipales

A la suite des déménagements de St-Jean, la direction soussignée rappelle au public que tous les changements de domicile doivent être indiqués dans la quinzaine au bureau de recensement. Les personnes qui seront trouvées en contravention, seront passibles de l'amende réglementaire de fr. 2. (Art 11 du règlement de police).

DIRECTION DE POLICE

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du 1^{er} juillet 1869

FAILLITES ET LIQUIDATIONS SOMMAIRES.

1. Faillite de Mme Fanny née Berthoud-Gallon, veuve de François Holzhauser, dem^t à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions au passif seront reçues au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, du jeudi 1^{er} au samedi 31 juillet 1869, ce dernier jour jusqu'à 5 h. du soir. La liquidation s'ouvrira à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le lundi 2 août 1869, à 9 h. du matin.

2. Faillite particulière du citoyen Christian-Albert Fortdran, membre de la maison de commerce G.-H. Grandjean fils et C^e, précédemment domicilié à la Chaux-de-Fonds et demeurant actuellement à Zurich. Les inscriptions au passif de cette masse seront reçues au greffe du tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, dès le vendredi 2 juillet jusqu'au mardi 3 août 1869, à 9 h. du matin. Tous les créanciers de cette masse ainsi que ceux de la masse G.-H. Grandjean fils et C^e, sont en outre assignés devant le tribunal de la faillite, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 6 août 1869, dès les 9 h. du matin, pour faire liquider leurs inscriptions.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE.

3. L'héritier de Mme Denise née Robert, veuve du citoyen Jean-Pierre Eberhardt, demeurant à la Chaux-de-Fonds, où elle a été inhumée le 25 juin 1869, ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire, les inscriptions seront reçues au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, du 1^{er} au 24 juillet prochain, ce dernier jour jusqu'à 5 h. du soir, la liquidation s'ouvrira à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le lundi 26 juillet 1869, à 2 h. après-midi.

4. La succession de défunt le citoyen Gustave feu Ch.-Fréd. Nerdenet, en son vivant rentier à la Côte-aux-Fées, où il a été inhumé le 19 avril 1869, ayant été acceptée sous bénéfice d'inventaire, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de Môtiers, du jeudi 1^{er} au vendredi 30 juillet 1869, à 6 h. du soir; la liquidation s'ouvrira à la salle de justice du dit lieu, le lendemain samedi 31 dit, à 2 h. après-midi.

IMMEUBLES A VENDRE.

A vendre ou à louer,

Une grande maison, solidement construite et bien située, au milieu du village de Montalchez, utilisée depuis longtemps comme pinte très-achalandée. Les amateurs sont invités à se rencontrer, le samedi 10 juillet prochain, à 9 heures du matin, à la maison de paroisse à Saint-Aubin. La mise en location aura lieu de suite si les offres faites pour la vente ne sont pas reconnues suffisantes.

S'adresser, pour voir l'immeuble, à Charles-François Burgat, à Montalchez.

6. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 9 janvier 1869 par le tribunal civil du district de Neuchâtel, il a été procédé sans résultat utile aux dates des 16 février et 23 mars 1869, à l'exposition en vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-après désignés appartenant au citoyen Henri Pointet, cultivateur, demeurant à Combes, actuellement en faillite. En conséquence, à teneur de l'article 28 de la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par voie d'expropriation, il sera de nouveau procédé par le juge de paix de St-Blaise, siégeant au lieu ordinaire de ses séances dans l'hôtel municipal de St-Blaise, **le mardi 27 juillet prochain, à 9 heures du matin à la vente des dits immeubles dont la mise à prix sera réduite de moitié :**

1^o Une vigne à **Rugin**, territoire de Cornaux, contenant environ 160 perches, limitée en vent par un terrain appartenant à la compagnie du chemin de fer, au nord par la voie ferrée, au midi par la route cantonale, en bise par Auguste Clottu.

2^o Un champ à **Jardil**, territoire de Wavre, contenant environ 160 perches, limité en bise par James Clottu, en vent par Jules Matthey, au nord par Edouard Clottu, au midi par Adèle Matthey

3^o Une vigne située dans le vignoble de Cornaux, lieu dit à **Piqualonge**, contenant environ trente perches, limitée en vent par la veuve Favarger, en bise et midi par Alexandre Clottu, et au nord par la veuve Clottu.

L'immeuble sous n° 1 précédemment mis à prix à fr. 500 sera exposé à fr. 250.

L'immeuble sous n° 2, précédemment mis à prix à fr. 400 sera exposé à fr. 200.

L'immeuble sous n° 3 précédemment mis à prix à fr. 150 sera exposé à fr. 75.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la *Feuille d'avis*.

St-Blaise, le 24 juin 1869
 Le greffier de paix, PAUL DARDEL.

7. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 9 décembre 1868 par le tribunal civil du district de Boudry, il a été procédé sans résultat utile, aux dates des 18 février et 25 mars 1869, à l'exposition en vente par voie d'enchères publiques à l'audience du juge de paix du cercle de Rochefort, des immeubles ci-après désignés appartenant à Mad. Olympe née Perregaux, femme du citoyen Gustave Debrot, domiciliés à Montmollin. En conséquence, à teneur de l'article 28 de la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par voie d'expropriation, il sera de nouveau procédé par le juge de paix de Rochefort, siégeant au lieu ordinaire de ses

A VENDRE A LAUSANNE

une vaste maison d'habitation, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée, étage mi-souterrain et grande cave voûtée; le tout actuellement composé de douze à treize pièces, y compris cuisine, et dont le nombre des dites pièces habitables peut être susceptible d'augmentation en employant certaines dépendances faciles à transformer dans ce but.

La dite maison a ses abords faciles et se trouve située dans une exposition salubre et bien abritée, jouissant d'une vue panoramique de la ville de Lausanne, du lac de Genève, de la chaîne des Alpes et du Jura.

Il pourrait être adjoint à cette maison certaines autres dépendances fort longues à détailler, entre autres un jardin d'agrément et même une certaine étendue de terrain; tout cela selon les circonstances et au gré de l'acquéreur.

La mise à prix de la dite maison seule avec sa cour et sans autre dépendances est de 125 mille francs. Il sera accordé des facilités de paiement.

S'adresser sous les initiales T. R. 467 à l'office de publicité de MM. Haasenstein et Vogler à Bâle.

séances, dans la maison de commune de Rochefort, le jeudi 29 juillet prochain, à 10 heures du matin, à la vente des dits immeubles, dont la mise à prix sera réduite de moitié, savoir :

1^o Un champ aux **Courtes-Rayes**, territoire de Montmollin, d'environ $\frac{3}{4}$ d'arpent, limitant de vent Zélie Perregaux, de bise un chemin, de joran Eugène Perregaux, et d'uberre Auguste Dessoulavy.

2^o Une maison à Montmollin, assurée sous le n° 27, renfermant habitation, grange, écurie, remise, ses aisances, appartenances et dépendances, jardin et verger attenant, contenant environ 150 perches ($\frac{1}{2}$ pose), limitée au nord par la rue du village, à l'est par un chemin, à l'ouest par le chemin de la Croix, et au sud par la route et le citoyen Schaffroth.

3^o Un champ à Montmollin, appelé le champ du cerisier, contenant deux arpents, 85 perches, 56 pieds (23 émines, 9 pieds, 8 minutes) limité au nord par Eléonore Perregaux, à l'est par la route, à l'ouest par Justin Renaud, et au sud par le chemin, sauf plus exacte indication de limites.

L'immeuble sous n° 1, précédemment mis à prix à fr. 1000 sera exposé à fr. 500.

L'immeuble sous n° 2, précédemment mis à prix à fr. 3000, sera exposé à fr. 2500.

L'immeuble sous n° 3, précédemment mis à prix à fr. 2000, sera exposé à fr. 1000.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, à huit jours d'intervalle

Rochefort, le 26 juin 1869.

Le Greffier de paix, L.-Eug. BÉGUIN.

7. A vendre une petite vigne avec verger planté d'arbres plein-vent et espaliers, au bord du lac près Neuchâtel. S'adr. Evole 25, près Port-Roulant.

VENTE DE DOMAINE AUX ENCHÈRES

Le vendredi 16 juillet prochain, dès 2 h. après midi, à l'hôtel du Maire à Avenches, les hoirs de Bénédicte Lohri, de Tägertschi, au canton de Berne, exposeront vendable en mises publiques, le domaine du **Pré Mermoud**, qu'ils possèdent près Avenches, consistant en vastes bâtiments, soit logements, granges, écuries, remises, greniers et places, de la superficie de 197 perches, avec jardins et plantages de 203 perches. Plus, prés et champs presque en un seul mas de 28,263 perches et 1574 perches de bois.

La vente aura lieu en bloc, aux conditions qui seront lues avant les mises et dont on pourra prendre connaissance chez les propriétaires, ou auprès du not. Fornalaz, à Avenches.

10. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 15 janvier 1869 par le tribunal civil du district de Neuchâtel, il a été procédé sans résultat utile, aux dates des 20 février et 20 mars 1869, à l'exposition en vente par voie d'enchères publiques, à l'audience du juge de paix du cercle du Landeron, de l'immeuble ci-après désigné appartenant à Mad. Caroline née Girard, femme du citoyen Clément Plattet, domiciliés au Landeron. En conséquence, à teneur de l'article 28 de la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par voie d'expropriation, il sera de nouveau procédé par le juge de paix du Landeron, siégeant à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le mercredi 28 juillet prochain, à 9 heures du matin, à la vente du dit immeuble, dont la mise à prix sera réduite de moitié, savoir :

Une propriété située au Faubourg du Landeron, se composant a) d'une maison d'habitation avec cave, écurie et galetas, assurée à l'assurance sous police n° 111, et b) d'une pièce de terre en nature de jardin et vigne, de la contenance d'environ 100 perches, appartenant à la maison du côté de joran. Le tout est limité de vent par Adolphe Muriset, Charles Payllier et Martin Persoz, de bise par Charles Roth et les enfants de Charles Fleck, de joran par Adolphe Muriset, d'uberre par la route cantonale de Neuchâtel à Berne.

Cet immeuble, précédemment mis à prix à fr. 5000 sera exposé en vente à fr. 2500.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

Landeron, le 25 juin 1869.

Le Greffier de paix, C.-A. BONJOUR not.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

11. On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 8 juillet 1869, au magasin d'épicerie Rutsché-Comte, rue du Seyon à Neuchâtel, divers meubles, tels que : bureau, canapé, bois-de-lit, chaises, armoire, table, de la literie, du linge. On vendra aussi un solde de marchandises d'épicerie, trois bascules, des caisses à huile, des vitrines, une banque et autres articles. Les montes commenceront à 9 heures du matin
 GREFFE DE PAIX.

Vente des herbes du Rondet.

La vente aux enchères des herbes du Rondet aura lieu à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, Jeudi 8 juillet, à 2 heures après-midi.

A VENDRE.

13. On offre à remettre, pour cause de départ, un magasin d'épicerie. On pourrait entrer de suite. S'adr. à l'Ecluse n° 9.

14. A vendre, au magasin Morel et Müller, rue de Château n° 2, une malle de voyage à compartiments.

15. A vendre, faute d'emploi, un fauteuil pliant de jardin, tout neuf. S'adr. au magasin de M. Ottinger, fabricant de meubles, rue de l'Orangerie.

AVIS UTILE

J. Schær, ferblantier à Bienne, continue à confectionner des armoires et caisses à conserver la glace, indispensables à tous les restaurants et hôtels. Son travail est fait avec goût et garanti. Prix modérés. Il se recommande au mieux.

Librairie A.-G. Berthoud

successeur de J. Gerster

- Mélanges. Philosophie morale et morale religieuse, études littéraires, etc. par A. Vinet. fr. 6»—
 Les chasseurs de girafes, par Mayne-Reid, fr. 5»—
 La jeunesse des hommes célèbres, par Eugène Muller. fr. 3»—
 Le barreau moderne, par M. Jules LeBerquier, avocat. fr. 5»50
 Nouvelles études morales sur le temps présent, par E. Caro. fr. 3»50
 A travers les arts. Causeries et mélanges, par Charles Garnier. fr. 3»50
 Les Orientales, par Victor Hugo, édition élzévirienne. Ornaments par E. Froment. fr. 4»—
 Les fables de LaFontaine. 115 grands dessins inédits, par Eug. Lambert. 1^{re} série. fr. —»50
 L'ouvrage comprendra 20 séries et coûtera environ fr. 40»—
 Louis Büchner. Conférences sur la théorie darwinienne, traduit de l'allemand par A. Jacquot. fr. 5»—

Il vient de paraître :

Le laboratoire de chimie de Neuchâtel, discours d'inauguration, avec 4 planches représentant le plan de l'édifice et des installations intérieures. En vente chez M. Matthey pharmacien. Prix fr. 1.

Magasin Quinche

Liqueurs fines de Bordeaux. Dépôt de la maison Marie Brizard et Roger, de Bordeaux.

Entrepôt de potagers et échange de neufs contre du vieux. Ferblanterie et ustensiles de ménage en tous genres. Ouvrages de bâtiments, étamage, tolerie et plomberie, rhabillage. **Pierre Simonet** ruelle Fleury, Neuchâtel. Vente de néoline.

20. A vendre un char d'enfant, à bon compte. S'adr. au magasin de M. Steiner, aux Terreaux.

Charles LANDRY coiffeur

annonce au public et particulièrement aux dames, qu'il vient d'ouvrir un magasin spécial pour la vente de la parfumerie, brosse, peignes et autres articles de toilette. Ouvrages en cheveux de tous genres.

Salon pour la coiffure de dames.

Il recommande son grand choix de parfumerie et autres articles qu'il a choisis lui-même dernièrement à Paris.

Ce magasin est situé à côté de son salon de coiffure, rue du Seyon 3.

Plusieurs malles neuves à vendre à très-bas prix.

PETITES MACHINES A COUDRE à 2 fils

faisant l'arrière-point des deux côtés; système Wheeler et Wilson, ce qu'il y a de mieux dans le genre. De plus, celles dites **silencieuses** de différentes grandeurs, système Willcox et Gibbs, déjà connues par leur perfection, les unes et les autres de manufacture allemande; avec ou sans table. Prix avantageux, appareils divers, réparations, nettoyage, fournitures. En dépôt chez Mad. Borel-Mentha, faubourg du Lac 13.

Au magasin de ciment, quai du Port à Neuchâtel, outre les ciments: **Porte de France, Vicat, Noiraigue, chaux hydraulique**, H.-F. Henriod a le dépôt des **gypses de bâtisse de Soleure**, ainsi que celui de **tuiles, carrons, planelles** de St-Blaise. Toujours charbons de foyard et braisette pour fers à repasser.

24. Par circonstances imprévues, on offre à remettre, dans une partie agréable du canton, un grand établissement de fabrication de cadrans d'émail, avec clientèle assurée, vastes ateliers et outillage des plus complets. S'adr. pour renseignements à Gustave Verdan, agent d'affaires à Neuchâtel, rue du Musée 4.

25. A vendre chez Fritz Kung, couvreur, rue des Moulins, de belles ardoises pour couvertures, de différentes grandeurs, provenant des carrières du Valais. Chez le même à vendre de la bourre et du son à bon compte.

26. A vendre quatre tours de pierriste. S'adr. au bureau de cette feuille.

27. A vendre un potager avec accessoires, peu usagé, garanti. S'adr. à M. Brébandier, chantier Matthey, Ecluse n° 2.

Librairie Générale de J. Sandoz

Mélanges. Philosophie morale et morale religieuse; études littéraires et notices biographiques; fragments inédits et pensées par A. VINET, 1 vol. in-8, fr. 6.

Nouvelles études morales sur le temps présent. Par E. Caro, 1 vol in-12, fr. 3»50.

A travers les arts. Causeries et mélanges par Ch. Garnier, architecte, 1 vol. in-12. fr. 5»50.

Vosges et Ardennes, par Ad Joanne. (Collection des guides diamant). Avec 4 cartes, relié, fr. 2.

Histoire de l'église chrétienne à l'usage des familles et des écoles, par S. Descombaz, pasteur. Cinquième édition revue et considérablement augmentée, 1 vol. in-12, 374 pages, fr. 4»25

Das Buch von gesunden und kranken Menschen. Von Dr C. E. Bock. Achte bedeutend vermehrte Auflage, mit gegen 90 Abbildungen. Erste Lieferung fr. 1. Diese Auflage erscheint in sieben Lieferungen à 1 franc.

MAGASIN QUINCHE

Par occasion, quelques mille cigares Havane de tout premier choix.

30. A vendre, faute d'emploi, une belle table ronde, avec pieds sculptés, un potager avec ses accessoires. S'adr. chez M. Reinhardt peintre, près le Temple-neuf.

AVIS A MM. LES TONNELIERS DE LA VILLE ET DES CAMPAGNES

Cercles en bois châtaigner, du midi de la France, en paquets droits. Atelier Chabaury, chez M. Stucky, Faubourg du Lac, à Neuchâtel. De 10 h. du matin à midi.

LIQUIDATION

Mercredi et jeudi 7 et 8 juillet, on vendra sur la Place Purry, un grand choix de fine porcelaine, demi-porcelaine et fine terre à cuire, le tout à un prix excessivement bas. P. HERMANN.

33. A vendre des établis neufs, avec les outils nécessaires S'adresser à l'Ecluse n° 21.

Chez F.-L. DAVOINE, libraire-éditeur,

VIS-A-VIS DE LA POSTE,

Livres d'occasion. — **PETIT JOURNAL**, 5 cent. le numéro, paraît tous les jours. — **Encyclopédie du XIX^e siècle**, fr. 500, trois ans de terme (30 fr. par trimestre) pour le règlement — **Collection de romans illustrés**. — **Thiers, Consulat et Empire**, fr. 27»50. — **Dictionnaire d'histoire naturelle**, 17 vol. avec planches coloriées, au lieu de fr. 200, pr 70 fr. etc., etc.

TOILES DE COTON

Le soussigné, représentant de quelques fabriques de premier rang, est chargé de vendre quelques centaines de pièces, exclusivement en qualités supérieures et fort solides à des prix de fabrique.

par pièces de 45 aunes.

TOILES BLANCHIES :

5 1/2 quarts forte de ménage	à 80 c. l'aune
» » » extra-forte d°	à 83 » »
6 quarts forte pour chemises	à 85 » »
» » » extra-forte de ménage	à 95 » »
» » » fine et solide pour chemises	à 83 » »
» » » extra-fine d°	à 95 » »
» » » supérieure » d°	à 100 » »

TOILES ECRUES :

6 quarts solide de ménage	à 83 » »
5 1/2 quarts cretonne extra-forte	à 87 » »
6 quarts d° d°	à 95 » »
5 1/2 quart d° fil blanchi	à 95 » »

l'aune de 120 centimètres

Ecrire franco pour échantillons à C. HINDENLANG, 54, rue du Rhin, 54, Bâle.

COIFFURES MILITAIRES, BRIDES ET INSIGNES

en dépôt au magasin de chapellerie HÉCHINGER

RUE DU SEYON A NEUCHATEL

Képis mi-fin, montés en cuir verni avec cocardes et pompons,	fr. 11
Idem castor-extra pour officiers,	» 15
les galons, insignes et numéros en plus	
Brides pour toutes armes; or et argent, mi-fin depuis	» 5
Idem » » » » fin »	» 15

SOLIDITÉ GARANTIE

Les améliorations apportées à la fabrication du nouveau képi à 3 pièces, permettent de le garantir inaltérable à la pluie, au soleil et à la gelée; le cuir peut être plié sans même fendre le vernis.

Vente au comptant. — Envoi franco contre remboursement.

J.-B. CHABAURY

Fabrique de clôtures et treillages

Tout en bois de CHATAIGNER du Midi de la France.

BOIS CLASSIQUE POUR CETTE INDUSTRIE

Atelier chez M. Stucky, peintre, Faub. du Lac, NEUCHÂTEL

Enumération des ouvrages: **Clôtures** de toute hauteur et de tout prix. — **Treillages** peints ou non, p^r **contre-espaliers**. — **Treillages fins** pour revêtements de façade, pignons, tourelles, perspectives, bordures de massifs. — **Treillages arqués** p^r bassins d'eau. — **Pavillons, kiosques, belvédères** en treillages peints, rustiques, chaumières, ponts, meubles de jardin, très jolis stores à chaînettes pour couvrir les serres de jardin se remontant et descendant au moyen d'un cordeau. — Enfin, tout ce qui concerne la décoration des propriétés. On peut voir des ouvrages déjà posés: à Beausite, route de Serrières; au-dessus de Gibraltar, toute une campagne close de ses ouvrages et qui se voit depuis la route; à Préfargier; à l'usine des asphaltes du Val-de-Travers; à Grand-Verger près Colombier; à la Grande-Rochette; au quartier du Palais; une propriété au faubourg de l'Hôpital, etc. — Demander à voir aussi l'album de tous ces ouvrages. — Prix fixes et très-modérés.

NOTA. — Par suite d'un voyage de deux mois que M. Chabaury a dû faire en France, l'ouverture de son atelier (déjà annoncée) n'a pu avoir lieu qu'à partir du 5 juillet. C'est pour cela qu'il vient prier les nombreuses personnes qui ont eu la bonté de se présenter à son atelier, pour des travaux, de vouloir bien lui renouveler leurs ordres, qu'il s'empressera d'exécuter.

W. Rumpf-Cappeler

54, rue de la Schützenmatte, Bâle.

Dépôt de rubans de soie et coupons de rubans en gros et en détail.

Prix très-modérés contre remboursement.

POUR CAS DE MORT,

A vendre des outils complets pour doreur sur bois, ainsi que tous les outils de menuiserie, le tout en très-bon état et à un prix très-modéré. S'adr. aux Parcs 25, maison Loup, chez Mme Dahm.

Vente d'étoffes au grand rabais

AU GRAND DEBALLAGE

en face du Temple-Neuf:

600 robes popeline laine en couleur à fr. 6»50 les 7 aunes.

Robes barège grisaille à 8 francs la robe.

Jupons haute nouveauté à fr. 2»25 le jupon.

Beau choix de robes dessins variés.

Percalé, cretonne, indienne depuis 70 c. l'aune.

Toile de coton, toile fil, nappage, serviettes,

blancs seront vendus à bas prix. Mouchoirs

blancs et en couleur à 30 cent. la pièce, fan-

nelle pour vareuses fr. 1»90 l'aune et en sus.

Convectures laine et tapis de lit dessins variés. et tout ce qui comprend l'article trousseaux.

Pour que chacun puisse s'en assurer, la vente a lieu en face du Temple-neuf, maison Wuithier.

Magasin suite de faillite

ENTRÉE LIBRE

Mad. BIEHLY vient d'acheter le magasin d'étoffes de B. Hirsch, qui a fait faillite à la Chau-de-Fonds.

Une partie de ces marchandises seront vendues à dater du 1er juillet courant au magasin rue Pury n° 4, à Neuchâtel, à côté de M. Lemp, agent d'affaires.

Elles seront cédées à des prix exceptionnels.

Il y a une grande quantité d'étoffes pour robes de tout genre, celles de barège depuis

50 c. l'aune à 80 cent, de l'indienne, percale,

cotonne, mousseline, des mouchoirs de poche,

des foulards, des toiles en fil et coton, 500

coupons pour robes d'enfants, des draps pour

vêtements d'enfants et pour hommes, des

confections en drap et en soie, des chales

tapis long, qui ont coûté 100 francs seront

vendus 40 francs, des corsets depuis fr. 3»50,

à fr. 5»50, des ombrelles de tout genre, de

très-beaux jupons blancs ganfrés ou avec une

ruche à fr. 4»50, à 2 ruches fr. 5»50, des

jupons de couleurs à fr. 3»50, de la parfumerie,

bijouterie, 30 saches de café à 75 c. la livre,

et par quantité un peu forte 70 cent. Il y a

un grand nombre d'autres articles non dési-

gnés ici.

A vendre une calèche neuve à quatre

places, très-légère, pour un ou deux chevaux,

des coupés neufs à deux places à un cheval,

une victoria en osier décolorée à 2 places,

extrêmement légère, très-agréable pour voi-

ture d'été, plusieurs chars à brecette sur res-

sorts, avec un et deux bancs, couverts et dé-

couverts, un char à banc de rencontre à 2

places. Des chars d'enfants neufs et de ren-

contre, à 4 et 3 roues; on en loue également

au gré de l'amateur. A vendre plusieurs

trains de voiture à un et deux chevaux propres

pour faire des chars de campagne.

Grand assortiment de malles de dames

et malles en peau, sacs de voyage, sacs d'éco-

liers. Plusieurs harnais à carrosse et à la

française, plaques blanches et noires. Tous

ces objets seront vendus à très-bas prix. S'ad.

à Ant. Hotz, carrossier à Neuchâtel.

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

de l'Amérique du Sud (Fray-Bentos)

de la COMPAGNIE LIEBIG, Londres.

GRANDE ÉCONOMIE POUR MÉNAGES

Préparation de bouillon à la minute.

Amélioration de potages, sauces, ra-

gouts, légumes, etc.

Fortifiant excellent pour malades et

convalescents.

Médailles d'or aux expositions de Paris 1867

et du Havre 1868.

Exiger sur chaque pot les signatures

de MM. les professeurs Baron J. v. Liebig

et Dr Max v. Pettenkofer.

Prix de détail pour toute la Suisse:

pot de 1 liv. angl. à Fr. 12»—

pot de 1/2 liv. angl. à Fr. 6»25

pot de 1/4 liv. angl. à Fr. 3»50

pot de 1/8 liv. angl. à Fr. 1»90

En vente chez les principaux marchands de

comestibles, droguistes, épiciers et pharmaciens.

S'adr. pour le gros aux correspondants de

la Compagnie:

M. Herrmann Weber, Bâle; MM. We-

ber et Aldinger, Zurich et St-Gall.

14. A vendre une ligne droite faisant le

service de tour avec ses accessoires, savoir

pantographe, un cylindre de 7 tailles, deux

clefs à queues d'aigle et trois clefs à vis car-

rées. S'adr. à F. Amiet, Croix-fédérale à Neu-

châtel.

Changement de magasin.

C. L'Eplattenier père, prévient sa clientèle et le public, qu'il a transféré son magasin de boissellerie et paniers en tous genres à la rue de l'Hôpital n° 14 à côté du Cerf. Il prévient qu'il aura à son magasin, et le jeudi sur la place Pury, un assortiment de paniers fins (bonriches), à prix de facture, voulant les liquider.

Il se charge des raccommodages de seilles et paniers, ainsi que des rempaillages de chaises, et se recommande pour tout ce qui concerne ses articles; prix modérés.

ON DEMANDE A ACHETER.

On demande à acheter, dans le voisinage de Colombier, 5 à 8 ouvriers de vigne, si possible d'un seul tenant. Adresser les offres en indiquant grandeur, situation, limites et prix sous les initiales T. H. au bureau d'avis. Epoque de paiement à la volonté du vendeur.

46. On demande à acheter de rencontre un potager à deux feux et un four, quatre trous pour marmites et une bouilloire. S'adresser au bureau d'avis.

47. On demande à acheter de rencontre, une banque et des vitrines de magasin. S'ad. au bureau d'avis.

A LOUER

48. A louer, dès-maintenant, une jolie chambre meublée, pour un ou deux messieurs paisibles, rue St-Maurice 1, au 3me.

49. A louer de suite, une chambre meublée très éclairée. S'adr. rue des Moulins 13, 2me étage.

50. A louer de suite à Corcelles un appartement meublé, de 7 chambres avec dépendances. S'adr. à Mlle Py, à Corcelles près Neuchâtel.

51. A louer pour de suite, à un monsieur tranquille, une chambre meublée, au soleil levant, à un premier étage. S'adr. rue de l'Oratoire n° 3, au premier.

52. Une chambre meublée, à louer de suite, rue des Epancheurs 9, au 3me.

53. A louer de suite une chambre meublée pour un jeune homme de bureau ou un étudiant. S'adr. rue de l'Hôpital 14, au 3me.

54. A louer au faubourg de la Maladière, ancienne propriété G. Verdan-Prollius, un logement de 7 pièces, cuisine et dépendances, avec ou sans la récolte pendante. S'adr. à M. le notaire Dardel, rue du Musée, ou à M. G.-F. Wessler, rue du Seyon.

55. A louer de suite, rue du Concert n° 6, 2me étage, une chambre confortablement meublée.

56. Samedi, le 7 août 1869, dès 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de l'Arbre à Cerlier, la métairie dite la Cerlière, située sur St-Imier, à côté des Pontins, contenant 264 arpents et 2 maisons de ferme sera remise en amodiation pour plusieurs années et sous de favorables conditions, et cela par voie d'enchères publiques. L'exploitation d'une tourbière offre au fermier des avantages considérables. Les amateurs sont invités.

Cerlier, 17 juin 1869. WITZ, notaire.

RESTAURANT DE BELLEVUE

sur les Petits-Monts, Locle.

Le vaste et beau restaurant de Belle-Vue, sur les Petits-monts du Locle, est offert à louer en tout ce dont il se compose, soit en bâtiment de construction peu ancienne, ayant un rez-de-chaussée, un premier étage où sont une grande salle, chambre à côté et cuisine, plus un second étage, composé d'un logement avec toutes les dépendances et de chambres particulières; vastes jardins avec kiosques, ombrages, jeux de boules et parcelle de prairie au midi.

Cet établissement, par sa position exceptionnellement belle, offre des chances certaines de succès à un tenancier actif et intelligent, qui saura le desservir convenablement, puisqu'il est le but de la promenade des familles, en été comme en hiver. La location de ce restaurant prendra cours à partir de la fin de cette année ou au commencement de 1870. Les amateurs, après avoir visité cette propriété dont la maison sera réparée convenablement, pourront déposer leurs offres et soumissions en l'étude de M. le notaire F.-L. Favarger au Locle, qui est chargé de leur donner tous autres renseignements jusqu'au 15 juillet prochain.

57. De suite, une chambre proprement meublée, à un prix réduit, rue Pury 6.

58. On offre en location une carrière de roc très rapprochée de la gare de Neuchâtel. S'adr. à l'Évole n° 19.

59. Pour le 25 juillet, à louer deux chambres, portion de cuisine et de galetas, Ecluse n° 20, au troisième.

60. On offre à un jeune homme une chambre qu'il habiterait avec un autre jeune homme de la maison. S'adr. ruelle Dublé n° 1, au premier.

61. A louer 2 chambres, l'une non-meublée à une personne, l'autre meublée pour coucheur. S'adr. au magasin de chaussures, rue des Moulins 4.

62. A louer, à des personnes soigneuses et tranquilles, au premier étage de la maison Mathieu, à la Croix du Marché, un bon appartement de 4 pièces, cuisine en sus et dépendances. S'adr. à Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel.

63. De suite ou pour Noël, l'appartement au second étage du côté du Lac, de la maison de la Caisse d'épargne, rue du Môle 6, composé de 5 pièces avec toutes les dépendances nécessaires. Eau et gaz dans la maison. S'adr. au locataire actuel, Mad. Jeanneret.

64. A louer une chambre non-meublée, rue du Château 4, au 1er.

65. A louer de suite une très-jolie chambre meublée, très-confortable, pour un monsieur. Ecluse 14, maison Hammer.

66. On offre à louer une chambre meublée avec ou sans la pension, entrée rue du Rateau 1, au 1er.

67. Dès-aujourd'hui, on offre à louer, dans une jolie petite campagne à Colombier, un appartement de 4 pièces, avec l'eau dans la cuisine, chambre haute, galetas, cave avec bouteiller, jardin, etc. S'adr. à M. Louis Fréchetin, Colombier.

68. A louer pour le 1er août ou plutôt si on le désire, une chambre meublée, au soleil levant, à un premier étage, s'adr. faubourg du Lac n° 3. 1er étage, logement de droite.

69. Au café-restaurant de la Balance, à louer de suite, plusieurs chambres meublées ou non meublées.

70. Il y aurait de la place pour quelques coucheurs tranquilles, pour le 1er juillet, n° 2, rue du Temple-neuf.

71. Une chambre propre et bien meublée, rue du Seyon 11, au 1er.

72. De suite une grande chambre meublée ou une petite, à choix. S'adr. rue du Temple-neuf 22, au premier.

73. A louer de suite, à une personne seule, une jolie chambre non-meublée. S'adresser Ecluse 27, 1er étage, à droite.

74. A louer de suite une jolie chambre meublée. S'adr. rue de l'Hôpital 5, au 2me.

75. A louer pour de suite, un bel appartement de 5 chambres, cuisine, cave, portion de jardin et belles dépendances. S'adresser pour les conditions et voir l'appartement, à Mad. Rupy, faubourg de la Gare, 5.

OFFRES DE SERVICES.

76. Une jeune fille de 18 ans, de la Suisse allemande, active et forte, cherche une place pour tout de suite, pour faire un petit ménage, dans une bonne famille: elle ne serait pas très-exigeante pour le salaire, moyennant un bon traitement. S'adr. au bureau d'avis.

77. Une demoiselle de la Suisse allemande recommandable sous tous les rapports, désirant se perfectionner dans le français et dans les ouvrages de maison, aimerait à trouver une bonne famille où elle pourrait seconder la dame, ou pour demoiselle de magasin; on n'exige pas de salaire mais un bon traitement. S'adr. au bureau d'avis.

78. Une personne de 35 ans cherche une place de cuisinière ou pour tout faire dans le ménage; elle sait bien coudre et cuire. S'adr. à veuve Widmeyer, ruelle des Halles 3.

79. On voudrait placer chez un artisan ou à la campagne chez un agriculteur, un jeune garçon âgé de 12 ans, robuste, pour lequel on paierait volontiers quelque chose par an, à condition qu'il puisse fréquenter l'école une moitié de la journée. S'adr. chez Jacob Naser, rue des Chavannes 9.

80. Une personne d'âge mûr et recommandable, ne parlant que le français, demande une place de gouvernante pour un ou deux enfants, dans une bonne famille de la Suisse allemande ou dans une famille étrangère. Pour les renseignements, s'adresser chez M. Busson dentiste, rue Pury n° 4.

81. Une jeune demoiselle de la Suisse allemande, bien recommandable sous tous les rapports, désirerait se placer comme demoiselle de magasin ou dans une famille. S'adr. pour plus amples renseignements à Mad. veuve Rasch, Grand'rue n° 1.

82. Une brave fille allemande de 19 ans, désire trouver une place de bonne d'enfant ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. à veuve Widmeyer, ruelle des Halles 3.

83. Une jeune fille qui a servi comme cuisinière dans une ville de la Suisse allemande, voudrait se placer de suite dans une bonne maison de la ville. S'adr. au Plan, chez Mme Dreyer, maison Perret, n° 2.

84. Un jeune homme âgé de 18 ans, d'un village des environs d'Yverdon, d'une santé robuste, demande p^r tout de suite une place de cocher-jardinier ou pour l'une ou l'autre de ces vocations qu'il connaît. Il est bien recommandé. S'adr. à M. L. Chapuis pharmacien à Boudry.

85. Un jeune homme allemand âgé de 18 ans, sachant lire et écrire en allemand et en français, désire se placer comme garçon de magasin pour se perfectionner dans la langue française. S'adr. rue de la Treille 4, au 4me.

86. Une jeune veuve wurtembergeoise, ayant reçu une bonne instruction, cherche à Neuchâtel une place dans une bonne famille, soit comme bonne d'enfants, etc., afin d'apprendre le français. Tout en aidant dans le ménage, elle paierait, cas échéant, une petite pension. S'adr. à R. Lemp, agent à Neuchâtel.

87. Deux jeunes filles, l'une bernoise et l'autre soleuroise, cherchent des places à Neuchâtel, pour apprendre le français, tout en prenant part aux soins du ménage; elles paieraient une petite pension. S'adresser à R. Lemp, agent à Neuchâtel.

88. Une jeune fille bien recommandée cherche une place de bonne pour la fin du mois de juillet. Comme elle désire se perfectionner dans la langue française, elle accepterait aussi une place pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. Vieux-Châtel 6, au rez-de-chaussée.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

89. On demande pour de suite une personne de confiance et d'expérience, ayant l'habitude d'un grand ménage à la campagne et parlant les deux langues. Le bureau d'avis indiquera.

90. Une bonne cuisinière de toute moralité et d'un âge mûr, trouverait une bonne place pour le 25 juillet. S'adr. à Mme Pfaff, rue des Moulins 38. — A la même adresse, on offre à vendre un char d'enfant encore en bon état.

91. On demande pour le 10 juillet prochain, une domestique intelligente, honnête, active, et ayant déjà du service. Âgée d'au moins 24 ans. S'adr. à l'hôtel Bellevue.

92. F. Pernod, à Couvet, demande pour le 15 août, un domestique bien recommandé, connaissant le soin d'un jardin, des chevaux et du bétail.

93. On demande pour de suite ou fin du mois, une servante d'au moins 25 à 30 ans, sachant faire la cuisine et pouvant aussi s'occuper de deux jeunes enfants. Le bureau d'avis indiquera.

94. Au bureau de placement de R. Lemp, à Neuchâtel, on demande immédiatement des bonnes domestiques, telles que cuisinières, femmes de chambre, filles pour tout faire dans le ménage, etc. Chez le même, quelques bonnes familles de la Suisse allemande désirent opérer des échanges à Neuchâtel ou aux environs.

95. On demande pour Chaux-de-Fonds et dans un café-restaurant, une cuisinière, mais propre à tous les ouvrages du ménage. S'adr. au bureau de cette feuille.

96. On demande pour entrer de suite une fille sachant faire un bon ordinaire et munie de bonnes recommandations. S'adr. chez veuve Bovet, tapissier, Croix-du-Marché.

97. On demande pour l'Italie une femme de chambre de 30 à 40 ans, bien au fait du service et sachant principalement bien coudre, blanchir et coiffer. S'adr. à Mad. de Sandoz-Morel, rue du Château 25.

98. On demande pour tout de suite ou pour le courant de juillet, une domestique parlant français, sédentaire et au courant de tous les ouvrages d'un ménage où il y a des enfants; inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr. chez Mme Sunier, rue du Rateau 1, au 5me, maison du magasin Gacond.

99. On demande une jeune fille d'un caractère doux et de toute moralité, pour promener un enfant. S'ad. à H. Kohler, Ecluse 6.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Il a été égaré depuis quelque temps 6 cuvettes or 14 lig: Nos 22268 à 73. La personne qui les aurait trouvées ou chez qui elles auraient été déposées par erreur, est priée de les remettre au bureau d'avis contre récompense.

101. La personne qui s'est annexé un petit chien mouton, manteau blanc, oreilles rousses et tondu, est priée de le ramener de suite au café des Alpes à Neuchâtel.

AVIS DIVERS.

L'argent du Pape est reçu au pair contre marchandises, au magasin d'épicerie de Mad. veuve VUILLE, rue du Château.

Collège municipal FÊTE DE LA JEUNESSE

AU MAIL

le 10 juillet 1869

Programme de la fête:

- 1^h Réunion des cadets au collège des garçons.
2. Ouverture de la fête. Tir, mats de coccagne, 3 carrousels.
3. Inspection du corps des Cadets.
4. Collation. Jeux.
7. Retraite et départ du Mail.

Les dames **Convert et Pourchet**, lingères et brodeuses, annoncent à leur honorable clientèle, que leur domicile est rue du Temple-neuf n° 22, au second; elles continuent toujours la confection des trousseaux et la broderie, et tout ce qui concerne la lingerie.

PENSION à PETIT-WABERN

PRÈS BERNE

Mme Montandon-Balziger a l'honneur d'annoncer au public et à ses anciennes connaissances qu'elle continue comme par le passé à recevoir des pensionnaires pour la saison d'été.

Mlle AGRY modiste, place du Marché 8, maison de M. de Montmolin, continue de vendre des chapeaux depuis fr. 4 et 50 cent jusqu'à des prix élevés. Des panamas, très-belle qualité, pour hommes, de 5 à 6 fr. des corsets depuis fr. 5 à 8. Et quantité d'autres articles à des prix très-modérés.

Un jeune homme âgé de 24 ans, de bonne famille allemande désire, pour apprendre la langue française, passer quelque temps dans une honorable famille de la Suisse française et prie ceux qui pourront prendre quelque un en pension d'adresser leurs offres avec les conditions à la maison **Haasenstein et Vogler à Zurich**, sous les initiales W. V. 781. (C-637-Z)

Pension et bains de Bretiège

PRÈS D'ANET.

Cures d'eau froide. Bains d'eau minérale. Cures de lait. Prix réduits pour familles. S'adresser pour informations à la direction **MULLER**.

Société neuchâteloise de navigation

DIMANCHE 11 JUILLET

SI LE TEMPS EST FAVORABLE

CONCOURS LIBRE à L'AVIRON

MM. les amateurs sont invités à faire inscrire leurs embarcations dimanche de 11 heures à midi, à l'embarcadere, auprès des membres du jury délégués qui donneront connaissance du règlement et des conditions du concours.

PROGRAMME

de 3 à 5 heures, concours.

- | | | | |
|-----------------------|------------|----------------|------------------------|
| 1 ^e série, | péniches à | portes-rames à | 1 rameur |
| 2 ^e » | » sans | » | 1 » |
| 3 ^e » | » à | » | 2 » |
| 4 ^e » | » sans | » | 2 » |
| 5 ^e » | canots à | 4 rameurs | (concours de mousses). |

8 heures: Fête vénitienne.

LE COMITÉ.

Cercle libéral.

Mercredi 7 juillet à huit heures et demie

Grande et brillante soirée

de prestidigitation et magie rose, donnée par le prof. Verbeck. Expériences merveilleuses et inconnues. Tours de cartes de haute agilité. La soirée sera terminée par la question Verbeck, expérience entièrement nouvelle, exécutée la première fois à Paris devant Son Altesse le Prince impérial. MM les membres du Cercle sont priés d'honorer cette soirée de leur présence.

Hôtel du Cerf, à Zoug.

Table d'hôte à midi, à fr. 2.50 avec du vin, et bon logis à des prix modérés.

EN LOCATION

au cabinet de lecture rue des Potaux 4
Le Secret d'une vieille demoiselle par Marlitt, 2 vol.

Le roi des placers d'or, par G. Aimard.

Le Chasseur de girafes par Mayn Reid, 1 vol.

Je déclare que le citoyen Marc Portier, genevois, jardinier au Suchiez, n'est pas l'auteur du vol de plantes commis à mon préjudice dans ma pépinière à Corcelles.

Corcelles, 6 juillet 1869. J BAUR

115. Un jeune homme qui sait bien écrire l'allemand et le français, pourrait se charger de traductions ou copies à domicile, pouvant disposer de quelques heures par jour. Les personnes qui voudraient bien l'honorer de leur confiance, sont priées de s'adresser à M. Gustave Straub, rue du Seyon 2.

Une bonne lingère qui serait disposée à s'absenter de suite pour une quinzaine de jours, est priée de s'adresser à Mad. Roulet-Paris, à Beau-Site, (Evolé 17).

Dans la pension ouvrière place pour plusieurs pensionnaires. Rue St-Honoré n° 7.

Trois bons ouvriers charpentiers trouveront de l'ouvrage pour une quinzaine chez M. Nippel, aux Valangines.

M. Lebet-Gross se charge de nettoyer et de purifier la plume et le duvet, et de la rendre dans un état superbe, au moyen d'un procédé mécanique ingénieux.

Je suis heureux d'être à même d'offrir mes services au nombreux public qui, dès longtemps, éprouve le besoin de pouvoir approprier les objets de literie qui réclament des soins urgents, et je me ferai un plaisir de satisfaire chacun, tant par la bienfaisance de mon travail que par la modicité de mes prix.

On est prié de se faire inscrire au magasin Lebet-Gros, qui fera chercher le matin et rapporter le soir les objets à approprier.

Le magasin de modes

de Mlle S. Jeanneret est transféré maison Barbey, place de l'Ancien-Hôtel-de-ville.

Réparations de pendules et d'accordéons à prix modérés, chez Wicky, rue des Moulins, n° 6, 1er étage

Pose de dents artificielles.

M. BUSSON vient de recevoir un grand assortiment de dents américaines, qu'il pose à des prix très raisonnables et les garantit dix ans. Rue Purry n° 4, à Neuchâtel.

123. On demande une jeune fille intelligente et bien au fait de la couture pour lui enseigner l'état de court-poinrière. S'adr. à Elise Geissler, à Colombier.

124. On demande une grandisseuse de pierre. S'adr. rue du Tertre n° 12, 3me étage.

125. Dans un atelier d'ordre et pour ouvrage soigné, à la Chaux-de-Fonds, on demande une jeune personne de 14 à 17 ans, bien recommandée, pour apprentie polisseuse de cuvettes et argent. — A la même place, une bonne servante; appointements satisfaisants d'après les capacités. Pour adresse, au bureau.

126. On demande tout de suite un apprenti chez un jardinier-fleuriste. S'adr. au bureau d'avis.

127. Mad. veuve Dubied, domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane, désirerait prendre en pension 2 ou 3 jeunes enfants de 2 à 7 ans. Salaire modique. Soins affectueux sont garantis.

EMPRUNT DE Fr. 6,300,000 A 5% sur le chemin de fer

GENÈVE-VERSOIX,

émis par la Banque Fédérale

La Banque fédérale s'est chargée d'un emprunt pour le canton de Fribourg de fr. 6,300,000 comme prix de cession du chemin de fer Genève-Versoix, qui appartenait précédemment à la compagnie dite d'Oron.

Le transfert de la concession venant d'être sanctionné par une convention intervenue entre les cantons de Genève et de Fribourg, une souscription publique est ouverte pour le placement des titres.

L'emprunt est divisé en 12,600 obligations de 500 fr. à 5%.

Intérêts payables par semestre, les 30 juin et 31 décembre.

Jouissance à partir du 1er janvier prochain.

Remboursement dès 1880 en dix annuités par tirages au sort.

Les paiements de coupons et les remboursements s'effectuent sans frais pour les porteurs d'obligations par les caisses ci-bas nommées et à Fribourg par les caisses publiques du canton.

Garanties: 1° Le chemin de fer Genève-Versoix n'est et ne pourra être grevé que du présent emprunt. — 2° L'affectation du revenu de cette ligne ferrée et du paiement d'une somme de près de fr. 8,000,000 dans le cas où la Confédération ou le canton de Genève voudraient faire usage de leur droit de rachat. — 3° Le canton de Fribourg engage en outre sa fortune publique et toutes ses ressources réalisables par la voie de l'impôt.

Franchises: Les obligations sont et demeurent affranchies dans le canton de Fribourg de tous impôts de l'Etat et des communes.

Pour plus de détails voir le prospectus.

L'émission a lieu au pair de fr. 500 par obligation.

La souscription sera ouverte à partir du 1er juillet prochain et sera close le 15 du même mois:

A Berne: à la Banque fédérale; et auprès de ses Comptoirs à Zurich, Lucerne, Saint-Gall, Lausanne et Genève;

A Bâle: au Comptoir d'Escompte de MM. Oswald frères et Comp.;

A Soleure: à la Banque de Soleure;

A Fribourg: chez M. F. Galdin, banquier;

A Neuchâtel: chez MM. Pury et Comp., banquiers;

A Mulhouse: chez MM. Frères Oswald.

Il y aura une réduction proportionnelle des souscriptions si elles dépassent le nombre des titres en émission.

Les versements pourront être effectués au gré des souscripteurs, immédiatement ou au plus tard jusqu'à fin 1869, à quelle époque les souscripteurs recevront les obligations avec jouissance d'intérêt à partir du 1er jan-

vier 1870. Les versements anticipés seront représentés par des certificats provisoires et bénéficieront de l'escompte à 5%.

On peut se procurer des prospectus et des formulaires de souscription aux adresses sus-indiquées.

Berne, le 15 juin 1869.

Banque fédérale,
Le président, STÄMPFLI.

130. Dans un atelier de graveurs d'ornements, en ville, n'occupant que trois ouvriers, on demande un jeune homme de 13 à 14 ans, mais de parfaite moralité, pour apprenti. S'adresser au bureau de cette feuille.

Laurent PICCO, maître gypseur, a l'honneur d'informer ses pratiques et le public, qu'il est domicilié maintenant aux Saars, n° 5, mais que l'on peut toujours s'adresser rue du Coq d'Inde, 12, au 5me, pour tous travaux et commandes à lui faire.

CONCOURS

pour la fourniture d'outils aratoires et d'ustensiles de ménage.

Pour la loterie qui se tirera lors de l'exposition, le 25 septembre 1869, la Société d'agriculture de la Chaux-de-Fonds met au concours la fourniture d'une certaine quantité de lots.

Les personnes disposées à fournir tout ou partie de ces objets, pourront s'adresser pour en avoir le détail, chez M. Jules Soguel, président de la Société locale, chez lequel ils devront ensuite envoyer leurs soumissions cachetées et franco, jusqu'au 15 juillet prochain, au plus tard. Chaux-de-Fonds, 30 juin 1869. LE COMITÉ.

Changement de domicile.

Alex. Kohler, vétérinaire, annonce au public qu'il a transféré son domicile rue de la Treille n° 9, au café de la Poste, duquel il est tenancier.

Monteurs de boîtes.

MM. Perrin fils et Co, à Cormondrèche, demandent de bons ouvriers tourneurs et acheveurs pour travailler à de l'ouvrage très-lucratif et assuré pour une année à l'avance. Il sera loisible aux ouvriers de travailler soit à l'usine de Cormondrèche soit dans les succursales du Noirmont ou de Genève. Adresser les offres franco pour Cormondrèche et Genève à Cormondrèche, et pour les ateliers du Noirmont à M. Zéphirin Froidevaux, au Noirmont (Berne).

On désire prendre quelques bons pensionnaires pour la table, à la Brasserie suisse.

A la grande brasserie, on peut recevoir dès-maintenant quelques messieurs pour la pension alimentaire.

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

(autorisée par décret impérial du 1er octobre 1858)

SIÈGE A PARIS, HOTEL DE LA COMPAGNIE, RUE DE LA PAIX, 4.

GARANTIES: Capital social, 3,000,000 } 11,500,000 fr.
Fonds placés, 8,500,000 }

Assurances réalisées au 31 déc. 68, f. 103,716,868 | Fonds encaissés p^r rentes viagères, f. 12,349,021
Capitaux payés après décès, » 2,031,753 | Arrérages viagers payés, » 5,888,681

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES:

à 50 ans fr. 8 18%
55 ans » 9 15—
60 ans » 10 49—
65 ans » 12 64—
70 ans » 15 42—
75 ans » 17 05—

Assurances payables au décès

— mixtes.
Rentes viagères différées.
Caisse spéciale de capitaux et rentes.
Dot des enfants.
Fonds à intérêts composés et prêts viagers.
Achats de nues-propriétés et d'usufruits.

DIRECTEUR, M. A. GRAVOIS. — DIRECTEUR ADJOINT, M. Alf. ODIER.

S'adresser à M. Jules FAVRE, agent général pour la Suisse française, faubourg des Rochettes 5, à Neuchâtel.

Réunion commerciale. Neuchâtel, 7 juillet 1869.	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise,			560
Compt. d'Escompte du Val-de-Travers,		250	260
Crédit foncier neuchâtelois		542.50	550
Franco-Suisse (actions)		25	50
Société de construction		70	80
Hôtel Bellevue		525	
Actions immeuble Chatoney		525	
Gaz de Neuchâtel,		6300	6300
Banque du Locle,		1200	
Fabrique de télégraphes électriques			480
Hôtel de Chaumont		300	
Société des Eaux		350	425
Matériaux de construction			400
Salle des concerts			
Franco-Suisse, oblig., 3 3/4		225	230
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %		100.25	
Etat de Neuchâtel 4 %			495
Locle-Chaux-de-Fonds, 4 1/2 %			95
Nouvel emprunt municipal 4 1/2 %		100.50	
Lots municipaux		13	14

Messieurs les membres du Cercle du Musée de Neuchâtel, sont convoqués en assemblée générale, ordinaire, pour le vendredi 9 juillet prochain à 8 heures du soir, dans les locaux du Cercle.

ORDRE DU JOUR:

1° Reddition des comptes de 1868-1869.

2° Nomination du Conseil d'administration. Neuchâtel, le 26 juin 1869.

Le Conseil d'administration.

158. On demande une sous-maitresse connaissant parfaitement bien la couture, pour la maison des Orphelins de Neuchâtel. S'adr. à M. Rougemont, au dit lieu.

Un jeune homme de toute moralité, dont l'apprentissage de commerce vient de finir, désire trouver une place de commis dans une bonne maison; il pourrait entrer de suite. S'adr. à M. H. Preud'homme, à Peseux.

CHANGEMENT de DOMICILE

Mlle Petitpierre, sage-femme, est domiciliée maintenant rue des Moulins n° 4, à côté du débit de sel.

AVIS. Le comptoir d'horlogerie L. PERRET-MULLER est transporté dès le 25 juin, faubourg du Crêt 5, maison de M. Borel, entrepreneur.

ARTICLE TARDIF.

142. On a perdu depuis les Saars à Monruz, un mantelet en flanelle grise bordé de soie noire. On prie la personne qui l'aura trouvé, de bien vouloir le rapporter contre récompense, Vieux-Châtel n° 2, rez-de-chaussée.

Nouvelles.

Paris, 6 juillet. — Le Corps législatif a validé hier 48 élections; il fixera aujourd'hui le jour de la nomination des secrétaires. Le Constitutionnel dit que hier, à la fin de la séance, la nouvelle interpellation du tiers-parti comptait 101 signatures.

Berne. — Les Chambres se sont réunies lundi. — Le Conseil national a élu pour son président M. L. Ruchonnet; le Conseil des Etats, M. Eugène Borel.

Le peuple bernois, appelé dimanche à se prononcer sur l'introduction du referendum, s'est prononcé, à ce qu'il paraît, en majorité pour l'acceptation, par 32 à 35,000 voix contre 23 à 25,000. Il manque encore le résultat de quelques districts.

NEUCHÂTEL. — Le conseil général de la municipalité a voté, dans sa séance du 29 juin, une subvention de 400 francs en faveur de la Société suisse d'utilité publique, qui aura cette année son assemblée générale à Neuchâtel.

Il a ratifié une convention faite avec la Société des Eaux pour une conduite au Maujobia.

Il a renvoyé à l'examen du conseil municipal une pétition demandant la création d'une promenade sur les terrains à gagner sur le lac entre l'hôtel du Mont-Blanc et le remplissage Vuille. Cette pétition mentionne en particulier qu'un certain nombre de personnes sont disposées à fournir dans ce but une somme de fr. 35,000.

Le conseil municipal a déposé trois plans différents du projet de relargissement de la route de la gare. Le rapport sur cet objet ne pourra être lu qu'à la prochaine réunion.

Le conseil d'Etat vient de publier l'arrêté suivant:

« Vu l'abus qui s'est introduit dans divers établissements publics où l'on débite de la bière, laquelle est vendue aux consommateurs dans des verres dits « chopas », dont la contenance est inférieure au quart de pot, mesure que la choppe est censée représenter. »
« Considérant qu'il est du devoir de l'autorité administrative de veiller à ce que le public ne puisse être trompé ni dans le poids ni dans la mesure des denrées ou boissons qui lui sont vendues, »

Arrête:

« Tout débitant de bière devra, à l'avenir, se servir de mesures étalonnées. Les verres à bière, soit chopas, devront également être étalonnés et contenir un quart de pot; ils devront être assez grands pour que la mesure arrive à un centimètre du bord au minimum. »

« A dater du 1er août prochain, tout débitant qui ne se sera pas conformé au présent arrêté sera puni selon les dispositions de l'art. 8 de la loi sur les poids et mesures. »

« Les préfets, ainsi que les autorités de police cantonale et locale, sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté. »

— A la date du 3 courant, la Société industrielle et commerciale de Neuchâtel s'est adressée par lettre au conseil d'Etat pour réclamer contre la prohibition des monnaies papales de la part des caisses publiques, et invoquer une intervention auprès du Conseil fédéral, afin de faciliter l'écoulement et le retrait de cette monnaie.